Budget rectificatif 8/2004: corrections 2000 et 2003, répartition des ressources propres

2004/2066(BUD) - 14/09/2004 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 8/2004.

ACTE LÉGISLATIF : 2004/887/CE, Euratom.

CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 8/2004 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 14 septembre 2004 (se reporter au résumé de la résolution).